

Sanofi livre les premiers médicaments sous la marque Impact de sa Global Health Unit

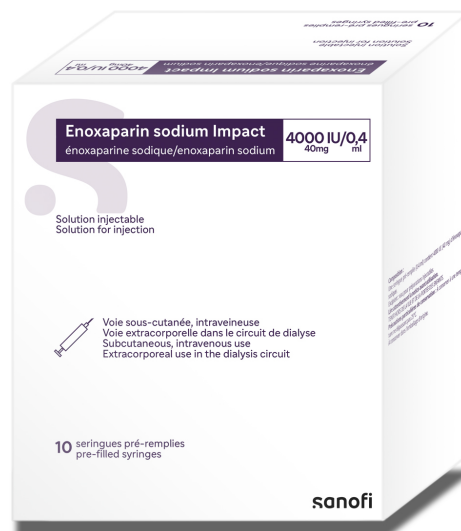
Paris, le 19 octobre 2023. Sanofi a livré via la Global Health Unit les premiers médicaments de sa marque à but non lucratif Impact à la République de Djibouti. L'énoxaparine sodique Impact est un anticoagulant indiqué pour le traitement de la thrombose veineuse profonde – une affection potentiellement mortelle souvent sous-diagnostiquée sur le continent africain. Cette première livraison à destination de Djibouti concrétise la détermination de Sanofi d'améliorer, d'intensifier et de pérenniser l'accès à des médicaments, vaccins et soins de santé abordables au profit des populations mal desservies.

La Global Health Unit (GHU) est l'entité chargée de décliner le modèle social de Sanofi. Première initiative mondiale du genre, elle a pour mission de permettre l'accès à un vaste portefeuille de médicaments dans 40 pays où les besoins médicaux non pourvus sont les plus importants. Dans ce but, la GHU a créé Impact, une marque unique pour 30 médicaments de référence à prix abordables fabriqués par Sanofi, dont certains sont considérés comme « essentiels » par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Les médicaments Impact couvrent une palette élargie d'aires thérapeutiques, dont le diabète, les maladies cardiovasculaires, la tuberculose, le paludisme et le cancer.

Jon Fairest

Responsable, Global Health Unit, Sanofi

« Je me félicite de voir le tout premier médicament de la marque Impact, l'énoxaparine sodique Impact, arriver sur le sol de Djibouti. Cette livraison est une étape importante pour Sanofi dans la réalisation de son objectif à long terme de fournir des médicaments à 2 millions de personnes atteintes de maladies non transmissibles issues de populations mal desservies à l'horizon 2030. Permettre aux personnes qui vivent parmi les 40 pays les plus mal desservis au monde d'avoir accès à des médicaments de qualité et à des soins durables n'est toutefois pas une tâche facile. Une telle entreprise nécessite des partenariats intersectoriels à l'échelle mondiale, régionale et surtout, locale – ce que Sanofi accomplit sur le terrain avec les équipes de sa GHU. Après Djibouti, nous nous dirigeons maintenant vers la Tanzanie, le deuxième pays qui devrait recevoir un médicament de marque Impact, à savoir l'insuline glargine Impact. »



La livraison des premiers lots d'énoxaparine sodique Impact intervient quelques mois après la signature d'un partenariat avec la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) de la République de Djibouti.

Ce partenariat vise à améliorer le diagnostic et la prise en charge des maladies cardiométaboliques et du diabète à Djibouti et à aider les collectivités locales à accéder durablement à des médicaments de qualité à des prix abordables, ainsi qu'à des formations médicales et au renforcement de leurs capacités.

Deka Ahmed Robleh

Directeur général, Caisse nationale de sécurité sociale, Djibouti

« En partenariat avec la Global Health Unit de Sanofi, nous nous employons à éliminer les obstacles qui empêchent les patients qui souffrent de maladies non transmissibles à Djibouti d'avoir accès à des traitements et à des soins de qualité. En cela, la mise à disposition de l'énoxaparine sodique Impact à un prix abordable répond à un besoin non pourvu et permettra de prendre en charge la thromboembolie veineuse, une maladie souvent sous-diagnostiquée. De plus, la collaboration avec Sanofi à l'échelle locale pour la formation des professionnels de santé, la sensibilisation à la prise en charge des maladies cardiométaboliques et du diabète et le renforcement des capacités est essentielle pour améliorer les résultats de santé des patients dans notre pays. »

En amont de la livraison du premier des médicaments de la marque à but non lucratif Impact, la Global Health Unit de Sanofi a étroitement collaboré avec les communautés locales, les autorités et les organisations non-gouvernementales à la mise en place et au développement de systèmes de santé durables pour les personnes qui souffrent de maladies chroniques et qui nécessitent des soins complexes, ainsi qu'à l'élaboration de programmes de sensibilisation aux maladies. À ce jour, plus de 1 800 professionnels de santé dans le monde ont bénéficié d'une formation dans le cadre d'un programme parrainé par la GHU.



La Tanzanie est le deuxième pays qui recevra un médicament de la marque Impact : l'insuline glargine Impact.

L'OMS estime que plus de 4,5 milliards de personnes, soit la moitié de la population mondiale, ne sont pas entièrement couvertes par les services de santé essentiels¹. Selon l'OMS, les maladies non transmissibles seraient à l'origine de 41 millions de décès chaque année, dont 77% se produisent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire².

À propos de Sanofi

Nous sommes une entreprise mondiale de santé, innovante et animée par une vocation : poursuivre les miracles de la science pour améliorer la vie des gens. Nos équipes, présentes dans une centaine de pays, s'emploient à transformer la pratique de la médecine pour rendre possible l'impossible. Nous apportons des solutions thérapeutiques qui peuvent changer la vie

¹ [https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/universal-health-coverage-\(uhc\)](https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/universal-health-coverage-(uhc))

² <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/noncommunicable-diseases>

des patients et des vaccins qui protègent des millions de personnes dans le monde, guidés par l'ambition d'un développement durable et notre responsabilité sociétale.

Sanofi est cotée sur Euronext : SAN et Nasdaq : SNY.

Relations médias

Victor Rouault | + 33 6 70 93 71 40 | victor.rouault@sanofi.com

Evan Berland | +1 215 432 0234 | evan.berland@sanofi.com

Sandrine Guendoul | + 33 6 25 09 14 25 | sandrine.quendoul@sanofi.com

Relations investisseurs

Eva Schaefer-Jansen | + 33 7 86 80 56 39 | eva.schaefer-jansen@sanofi.com

Arnaud Delépine | + 33 6 73 69 36 93 | arnaud.delepine@sanofi.com

Corentine Driancourt | + 33 6 40 56 92 21 | corentine.driancourt@sanofi.com

Felix Lauscher | + 1 908 612 7239 | felix.lauscher@sanofi.com

Tarik Elgoutni | + 1 617 710 3587 | tarik.elgoutni@sanofi.com

Nathalie Pham | + 33 7 85 93 30 17 | nathalie.pham@sanofi.com

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que des pandémies ou d'autres crises mondiales pourraient avoir sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2022 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2022 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.